



Contact:

[Florence.bertrand@gard.chambagri.fr](mailto:Florence.bertrand@gard.chambagri.fr)

[Bernard.assenat@gard.chambagri.fr](mailto:Bernard.assenat@gard.chambagri.fr)

Service développement économique des filières

Tél : 04.66.04.50.60 - Fax 04.66.05.50.71

## BULLETIN AVERTISSEMENT MOUCHE DE L'OLIVE

**Réseau Gardois.**

25 juin 2008

Contact:

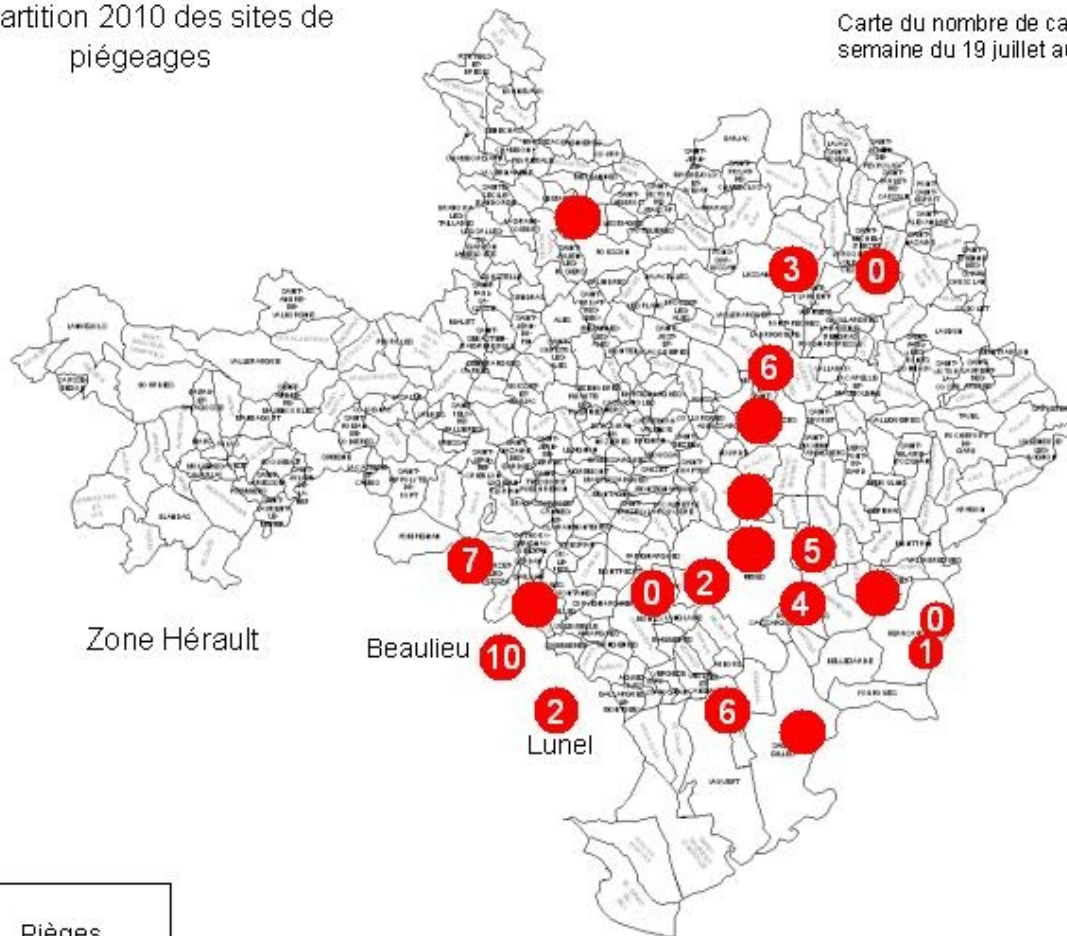
Julie Carou

[Olive.nimes@wanadoo.fr](mailto:Olive.nimes@wanadoo.fr)

Tél: 04 66 04 50 34

Répartition 2010 des sites de piégeages

Carte du nombre de captures de la semaine du 19 juillet au 25 juillet



Comme le précisait le Bulletin de Santé du Végétal du 20 juillet (Voir sur le site de l'AFIDOL dans la rubrique « BSV et INFOLIVE ») les piqûres de mouche restent quasiment inexistantes, Notre carte de piégeage montre une présence de la mouche mais qui est fortement gênée par les températures élevées et la sécheresse.

Dans les vergers irrigués destinés à la production d'olives de table :

Le traitement préventif a dû être réalisé conformément à nos recommandations du bulletin du 20 juillet. Si ce n'était pas le cas, réalisez ce traitement rapidement avec un insecticide adulticide (voir INFOLIVE pour la liste des produits).

Dans les vergers destinés à la production d'olives à huile :

Nous n'avons préconisé aucun traitement jusqu'à présent et nous poursuivons cette recommandation : pas de traitement sauf si votre verger est irrigué et en zone sensible à la mouche (altitude inférieure à 100 m). Dans tous les cas nous vous rappelons qu'il est toujours intéressant de poser un piège à mouche de contrôle (voir sur [afidol.org](http://afidol.org)).

**Pour toute précision sur les produits utilisables, tenir compte du bulletin INFOLIVE sur le site [afidol.org](http://afidol.org)**

**Pour tout complément d'information 04 66 04 50 60.**